

LACS DU QUEYRAS

18 au 25 juillet 2026



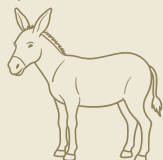
Le Queyras situé près du 45^{ème} parallèle et donc à mi-chemin entre le pôle et l'Équateur, jouit d'un climat sec et d'une nature très contrastée : forêts de mélèzes et pins cembro qui poussent jusqu'à 2500m, espèces végétales venues d'Afrique telles que le genévrier thurifère et la sauge d'Éthiopie.

Le Queyras du sud est accueillant par ses vallées largement habitées et pourtant hautes perchées : Saint Véran, village célèbre pour sa mairie à plus de 2000 m d'altitude !

C'est une des vallées les plus reculées des Alpes de Haute Provence, un cul de sac qui ne semble aller nulle part.... Et pourtant c'est une contrée sauvage où il fera bon trainer nos souliers entre troupeaux de brebis et bosquets de mélèzes, entre le bleu du lac Sainte-Anne et celui de l'azur encore un peu plus méridional.

Début du séjour : samedi 18 Juillet 2026 à 17h. Rdv au camping de Chanterane, Pierre Grosse, Molines en Queyras (05350)

Fin du séjour : samedi 25 juillet 2026 à 10h au camping des Moutets, Ceillac (05600)



Infos covoiturage

Damien Servant : 06 70 93 81 17
servant.damien@hotmail.fr
<http://hce.asso.fr/covoiturage>



Encadrants du séjour

Stéphane Brangoleau : 06 09 40 88 43
à joindre en cas d'extrême nécessité.
Co AEM : Thomas Parisse



Descriptif du séjour

Séjour itinérant
3 nuits en camping
2 nuits en campement
2 nuits en bivouac
portage de sac pour les 2 bivouacs
TARIF A : se référer au site rubrique séjours



Niveau de difficulté

Séjour à caractère montagne
Dénivelé positif total 2000m
Dénivelé négatif total 2000m
Altitude max 2300m

PROGRAMME INDICATIF



• Jour 1 : arrivée à 17h

Accueil du groupe au camping de Chanterane à Pierre Grosse (alt. 1900m), à partir de 17h.

• Jour 2 : D+ 400m

Avec une ascension de 400 m en direction du Sommet Bucher (alt. 2254 m) par le Bois de Gambarel, puis par le col des Prés de Fromage, nous rejoindrons le GR5 et remonterons jusqu'aux alpages pour y installer notre premier bivouac avec vue sur le Pic de Rochebrune.

• Jour 3 : D+ 200m / D- 700m

Montée douce de 200 m vers le Col Fromage (alt. 2301m) et descente vertigineuse dans la vallée du Cristillan pour une nuit en campement.

• Jour 4 : D+ 400m / D- 400m

Une ascension technique en lacet de 400 m pour le lac de Clausis pour rejoindre notre campement de la veille.

• Jour 5 : D+ 200m / D- 500m

Découverte roulante jusqu'au village de Ceillac et de ses environs féériques. Nuit en camping de Ceillac.

• Jour 6 : D+ 750m / D- 100m

Départ pour les deux derniers jours. Après avoir longé le Torrent du Mélezet, nous emprunterons les pistes de ski pour rejoindre le Lac Miroir. Le Collet Sainte-Anne nous fera rejoindre le lac du même nom (alt. 2415 m), un magnifique bivouac à 2200m nous attend sous la bénédiction des Pics de la Font Sancte.

• Jour 7 : D- 750m

Après une grasse matinée, nous redescendrons dans la vallée par un splendide sentier ludique pour rattraper les Prés de Chaurionde puis le camping de Ceillac pour y passer la nuit. Transfert des véhicules.

• Jour 8 : Fin du séjour

Fin du séjour, rangement et séparation de la joyeuse troupe.





Le séjour est à **caractère montagne** avec usage de sentiers et pistes non carrossables.

Une **excellente condition physique** est indispensable, une expérience de la montagne est souhaitée.

Toute **annulation** tardive pénalise l'entière du groupe et vient mettre en péril le bon déroulement du séjour.



Localisation : Hautes Alpes (05)

Merci de respecter l'heure de Rdv sur place ou en gare. Pensez à co-voiturer.

- Depuis Gap, prendre direction Briançon puis bifurquer à Guillestre, direction Château Queyras – St Véran, aller jusqu'à Molines en Queyras puis direction Col Agnel.
- Covoiturage possible en gare SNCF de Mont Dauphin-Guillestre (ligne Gap – Briançon), située à 30mn du séjour, samedi 18 juillet à 16 h. Retour par la même gare.
(Gare non accessible PMR)

Handi Cap Évasion

32 chemin de la Creuzette
69270 Fontaines sur Saône

<http://www.hce.asso.fr> - hce@free.fr
Agrément tourisme IM069240002



Contenu du sac de voyage



Maxi 10 kg impératif
Sac de sport ou sac à dos

- **Couchage** : drap sac (de soie), duvet de montagne confort jusqu'à -5° (environ 1.5 Kg), tapis de sol, couverture de survie épaisse pour être réutilisable, lampe frontale.
- **Vêtements** : se référer à la rubrique «séjours » du site HCE.
- **Pharmacie** : médicaments personnels, pansements, protections ampoules...
- **Divers** : petits jeux, carnet de chants, instruments de musique...
- Tente 2/3 places (facultatif).
- **Chaussures** de rando indispensables.



Contenu du sac de randonnée



- **Pour les marcheurs** : sac à dos 40 à 50 l pour transporter vos affaires de bivouac (duvet, tapis de sol...). Gants de cycliste conseillés
- **Pour les Passagers Joëlette** deux sacoches latérales sont mises à disposition sur la joëlette. Drap de soie (sac à viande)

Équipement adapté : casque type cycliste (facultatif), bassin ou urinal (en cas de besoin la nuit), matériel de maintien sur la joëlette (coque, sangles spécifiques), fauteuil manuel si nécessaire.

- **Pour tous** : gants et bonnet, cape de pluie, coupe-vent, lunettes, chapeau, crème solaire, stick pour lèvres. Gourde ou poche à eau 2 l.

Matériel collectif fourni

- 1 grande tente Marabout (repas à l'abri)
- 1 tipi
- 5 tarps et bâches de sol
- matériel de cuisine et couverts complets
- tables et bancs
- pharmacie de premiers secours
- Tente et chaise WC adaptée

- Véhicule pour le transport des bagages (d'une étape à l'autre)
- 4 joëlettes

Les couchages peuvent être assurés pour tous en cas de mauvais temps

